

Charte d'engagement du Club d'Affaires Atlantique

Chaque membre par son adhésion est tenu de respecter cette charte et y apposera sa signature.

Les membres s'engagent à promouvoir le club auprès des acteurs de l'économie locale et du monde économique, à aimer son club et être fier d'y appartenir.

Une adhésion implique nécessairement de participer activement à la vie du club.

Bénéficier de la qualité de membre impose en retour d'être à l'écoute des adhérents et de faire preuve d'un esprit d'ouverture et de respect.

Adhérer au club, c'est s'obliger au respect d'une certaine confidentialité des échanges.

Favoriser le partage et les recommandations professionnelles - contribuer au développement du club.

Faire bénéficier les autres de ses expériences.

Accueil, Bienveillance et Convivialité constituent l'ABC des valeurs du club.

Intégrer le club impose un comportement loyal et respectueux des règles de déontologie et éthiques professionnelles et de ses engagements au sein du club.

Représenter et porter le dynamisme entrepreneurial et la puissance du réseau.

Être membre c'est contribuer par sa réflexion et son engagement personnel à l'adaptation et l'évolution permanente du club.

Susciter l'envie à d'autres entreprises d'adhérer au Club